decora®

Unipolaire (un emplacement) ou à emplacements multiples

Interrupteur-détecteur mural décoratif multitechnologique

Conformité aux normes CEC Title 20 et 24

N° de cat. OSSMT-TM et OSSMT-GT

Charges à incandescent : 800 W à 120 V **Ballast :** 1 200 VA à 120 V **Ballast :** 2 700 VA à 277 V **Charges motorisées :** 1/4 ch à 120 V

Températures de fonctionnement : de 0 à 40 °C

Humidité relative : de 20 à 90 % (sans condensation)

Aucune charge minimale prescrite

Compatibilité avec les lampes à incandescence, les ballasts électroniques et magnétiques (à tension régulière ou à basse tension) et les ventilateurs

LEVITON®

DI-N0X-OSSMT-50A

DIRECTIVES

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR AVANT DE MANIPULER, D'INSTALLER OU DE RETIRER LES LUMINAIRES COMMANDÉS.**
- La commande de charges dépassant les valeurs nominales recommandées pourrait entraîner des risques de dommage, d'incendie, de choc électrique, de blessure ou d'électrocution. Vérifier les valeurs nominales des charges à commander pour s'assurer que ces dernières conviennent au dispositif utilisé.
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- Ne pas utiliser ce dispositif pour commander une prise.
- Ce dispositif est conçu pour remplacer un interrupteur mural unipolaire Decora ordinaire.
- Ne pas toucher la surface des lentilles. Les surfaces externes peuvent être essuyées au moyen d'un chiffon humide seulement.
- N'utiliser ce dispositif **QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE**.

OUTILS REQUIS

Tournevis ordinaire/Phillips
Pince
Tournevis à petite lame
Ruban isolant
Coupe-fil

CARACTÉRISTIQUES

- Conformité aux normes CEC Title 20 et 24.
- Mise sous tension manuelle/hors tension automatique.
- Style Decora[MD] de Leviton.
- Possibilité de groupage avec d'autres unités sous une plaque à interrupteurs multiples.
- Mode d'autoréglage qui modifie le fonctionnement selon les habitudes des occupants.
- Délai d'éteinte en mode de passage qui procure des économies d'énergie en éteignant les lumières plus rapidement après la sortie des occupants.
- Commutation d'un seul circuit.
- Volets horizontaux ajustables pour modifier les champs de détection gauche et droit.
- Relais avec passage à zéro absolu qui prolonge la durée des contacts et assure une compatibilité maximale avec les ballasts électroniques.
- Deux technologies de détection, à infrarouge passif et à ultrasons (OSSMT-GT possibilité de fonctionnement à ultrasons seulement).
- Dispositifs fonctionnant en mode multitechnologique ou en mode infrarouge passif seulement.
- Délai d'éteinte de 30 secondes à 30 minutes.
- Témoin rouge/vert indiquant le fonctionnement du système de détection.
- Confirmation d'absence (un « délai de grâce » de 30 secondes est prévu pour éviter les mises hors tension indésirables).

DESCRIPTION

L'interrupteur-détecteur mural multitechnologique de Leviton, OSSMT-GT/OSSMT-TM, est conçu pour capter le mouvement par infrarouge passif (IRP) et détection ultrason provenant de sources (comme une personne entrant dans la pièce) à l'intérieur de son champ de vision (espace surveillé). L'interrupteur-détecteur capte le mouvement sur une surface maximale de 223 m2 (2400 pi. ca.). Les capteurs ultrasoniques (US) se combinent à la détection IRP pour garder les lumières allumées lorsque l'espace est occupé. Les lumières raccordées resteront allumées jusqu'à ce qu'aucun mouvement ne soit détecté et que le délai réglé soit expiré, moment auquel les lumières s'éteindront. En adaptant le mode de mise hors tension, le détecteur adapte les délais aux habitudes d'occupation d'une pièce.

Le modèle OSSMT est conçu pour commander un seul circuit d'éclairage et offrir les économies d'énergie d'un détecteur d'absence. Le modèle OSSMT-GT ne comporte pas de connecteur neutre. Il est utilisé pour le remplacement d'un interrupteur dans une installation ne comportant pas de connecteur neutre.

Le modèle OSSMT est un dispositif à relai simple qui fonctionne en mode de mise sous tension manuelle / hors tension automatique seulement.

Le modèle OSSMT-TM est homologué UL et cUL. Le modèle OSSMT-GT est homologué ETL et cETL.

L'interrupteur-détecteur à IFP comporte un petit détecteur de chaleur à semiconducteur placé derrière une lentille multizone. Cette lentille de Fresnel établit des douzaines de zones de détection. Le détecteur est sensible à la chaleur corporelle. Pour que le détecteur soit activé, la source de chaleur doit passer d'une zone de détection à une autre. Le dispositif détecte plus efficacement les mouvements latéraux par rapport à son champ de vision que les mouvements perpendiculaires. L'installation doit donc être prévue en conséquence **(voir le diagramme du champ de vision)**.

L'interrupteur-détecteur est doté de technologie ultrasonique ; un son inaudible à haute fréquence capte l'effet Doppler causé par le déplacement dans l'espace. La détection US est très sensible aux petits déplacements et ne s'appuie pas sur la détection directe dans le champ de vision. Si les deux modes de détection n'ont capté aucun mouvement pendant la période fixée, le relais et la charge correspondante seront mis hors tension.

Toutefois, la technologie IRP réagit aux changements rapides de température, il est donc préférable de ne pas installer l'interrupteur-détecteur à proximité d'une source de régulation climatique (p. ex., radiateurs, échangeurs d'air et climatiseurs). **Les courants d'air, chaud ou froid, seront perçus comme un mouvement et activeront le dispositif. Il est recommandé d'installer l'interrupteur-détecteur à une distance d'au moins 1,8 m (5.9 pi) d'une source de régulation climatique.**

De plus, il est aussi recommandé de NE PAS installer l'interrupteur-détecteur directement sous une forte source d'éclairage. Les ampoules puissantes (incandescentes supérieures à 100 W) dégagent beaucoup de chaleur et la mise sous tension d'un tel éclairage entraîne un changement de température que le dispositif peut détecter. Installer l'interrupteur-détecteur à une distance d'au moins 1,6 m (5.3 pi) d'un éclairage puissant. Si le dispositif doit être installé à proximité d'un tel éclairage, diminuer la puissance de cet éclairage.

INSTALLATION

REMARQUE : cocher les cases ☑ une fois les étapes complétées.

Étape 1 AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder à l'installation!

☐

Étape 2 Identification de l'application (plus courantes montrées) :

☐

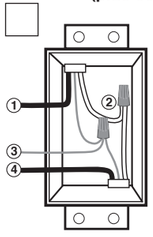

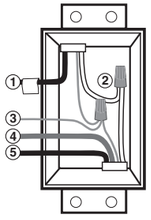

Unipolaire

1. Ligne (actif)
2. Neutre
   Remarque : OSSMT-TM seulement
3. Terre
4. Charge

À emplacements multiples

1. Ligne ou charge (directives importantes)
2. Neutre
   Remarque : OSSMT-TM seulement
3. Terre
4. Premier cavalier – couleur à noter
5. Deuxième cavalier – couleur à noter

Remarque : ces produits ne sont pas purement à trois voies.

IMPORTANT: dans les applications à trois voies, une des bornes des dispositifs existants devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau de la boîte murale des interrupteurs à remplacer.

Étape 3 Préparation et raccordement des fils :

☐

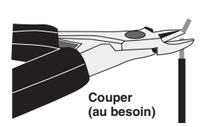

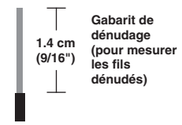

- Retirer l'isolant précoupé des fils de sortie du dispositif.
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien **droits (les recouper au besoin)**.
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.

Étape 4 Installation du dispositif – Applications unipolaires :

☐ **REMARQUE :** le no de cat. OSSMT-TM requiert un raccord au neutre. Il ne fonctionnera pas sans cette liaison.

REMARQUE: Ce détecteur doit être raccordé à la terre pour fonctionner. En l'absence de conducteur de terre, s'assurer que la boîte est mise à la masse et relier le fil de terre du dispositif à cette dernière au moyen d'une vis.

Schéma de câblage du OSSMT-GT

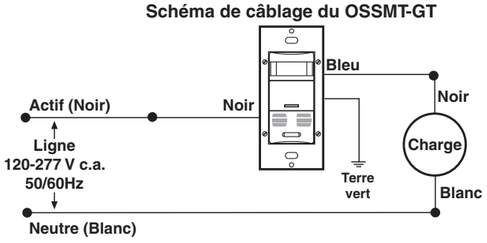

Schéma de câblage du OSSMT-TM

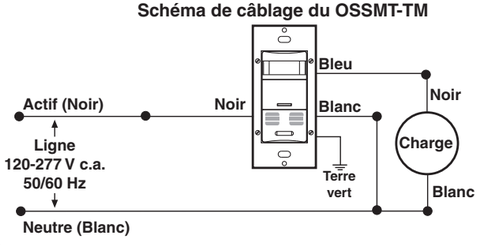

CÂBLAGE DU DÉTECTEUR :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit : visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

- Le fil vert ou dénudé (terre) de la boîte murale au fil de sortie vert.
- Le fil de ligne (actif) de la boîte au fil de sortie noir.
- Le fil de charge de la boîte au fil de sortie bleu.

REMARQUE : allouer une minute de réchauffement après la mise sous tension.

Étape 5 Installation du dispositif – Applications à emplacements multiples :

☐ **REMARQUE:** Ce détecteur doit être raccordé à la terre pour fonctionner. En l'absence de conducteur de terre, s'assurer que la boîte est mise à la masse et relier le fil de terre du dispositif à cette dernière au moyen d'une vis.

Schéma de câblage du OSSMT-GT
Commande depuis plusieurs emplacements

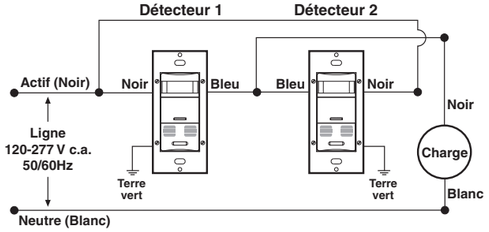

Schéma de câblage du OSSMT-TM
Commande depuis plusieurs emplacements

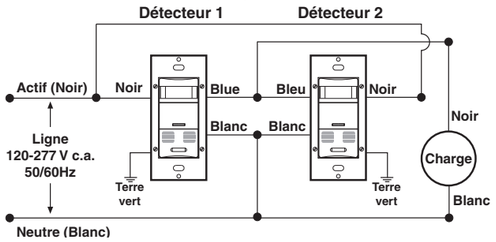

REMARQUE: : le détecteur 1 doit être installé dans une boîte murale dotée de fils de ligne actif et de terre. Le détecteur 2 doit être installé dans une boîte murale dotée de fils de charge et de terre.

À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

REMARQUE: l'un ou l'autre des deux détecteurs peut allumer les luminaires, lesquels s'éteignent une fois le délai d'éteinte écoulé.

CÂBLAGE DU PREMIER DÉTECTEUR (1) :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale au fil de sortie vert du détecteur 1.
- Le fil de ligne actif (commun) de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, ainsi que le premier cavalier du détecteur 2 au fil de sortie noir du détecteur 1.
- Le deuxième cavalier de la boîte du détecteur 2 au fil de sortie bleu du détecteur 1.
- Pour le OSSMT-TM, il faut attacher les fils de neutre ensemble.

CÂBLAGE DU SECOND DÉTECTEUR (2) :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale au fil de sortie vert du détecteur 2.
- Le fil de charge de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, ainsi que le deuxième cavalier du détecteur 1 au fil de sortie bleu du détecteur 2.
- Le premier cavalier de ligne actif du détecteur 1 au fil de sortie noir du détecteur 2.

REMARQUE : allouer une minute de réchauffement après la mise sous tension.

Étape 6 Vérification du dispositif avant son installation complète dans la boîte murale :

☐

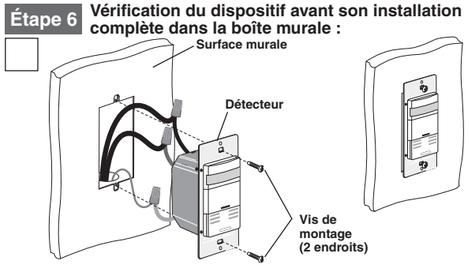

REMARQUE : donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Fixer partiellement le dispositif au moyen des longues vis de montage fournies.
- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.

REMARQUE : allouer 1 minute de réchauffement après la mise sous tension.

REMARQUE : tous les modèles OSSMT ont été réglés en usine et ne requièrent normalement aucun ajustement. On peut cependant régler la sensibilité et les obturateurs du dispositif afin d'éviter les allumages intempestifs, le cas échéant **(se reporter à la section CARACTÉRISTIQUES)**.

- Pour savoir comment modifier le délai d'éteinte, se reporter à la section **RÉGLAGES**.
  REMARQUE : pour éviter d'ENDOMMAGER le dispositif de manière PERMANENTE, on doit prendre soin de ne pas TROP tourner les cadrans de réglage et les leviers d'obturation. On peut y accéder en retirant la plaque murale (le cas échéant) et le couvercle du panneau de réglage **(se reporter à l'illustration du panneau de réglage)**. Se servir d'un petit tournevis à lame plate pour les actionner.
  REMARQUE : NE PAS trop appuyer sur les leviers d'obturation ou y exercer une force indue **(se reporter à l'illustration du panneau de réglage)**.
- Une fois terminé, remettre le couvercle du panneau de réglage.

Si les lumières ne s'allument pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

CARACTÉRISTIQUES

REMARQUE : pour accéder aux cadrans de réglage, retirer le couvercle du panneau. Retirer également au besoin l'étiquette d'avertissement qui recouvre ces cadrans (se reporter à l'illustration du panneau de réglage).

Réglages en usine : le détecteur est réglé en usine de manière à pouvoir fonctionner dans presque toutes les conditions. Ces réglages sont les suivants : obturateurs ouverts, délai d'éteinte fixe de 10 minutes, aucun éclairage ambiant requis, portée moyenne d'IRP et portée moyenne d'US. Les deux technologies sont activées.

Obturateurs : les obturateurs sont deux volets indépendants qui peuvent réduire le champ de vision de 180° à 60°. On les actionne en déplaçant les leviers appropriés vers le centre ou l'extérieur. Ces leviers se trouvent au-dessus des cadrans sur le panneau de réglage **(se reporter à l'illustration du panneau de réglage)**.

Délais d'éteinte : il y a trois types de délais à considérer : fixe, autoréglable et de passage.

- **Délai fixe –** déterminé et réglé manuellement par l'utilisateur au moyen du cadran Time **(se reporter à l'illustration du panneau de réglage et à la section relative au délai d'éteinte)**.
- **Délai autoréglable –** s'adapte automatiquement en fonction du profil d'occupation de la pièce (valeur initiale de 30 minutes).
- **Délai de passage –** préréglé à 2,5 minutes (seulement dans le mode autoréglable).

WEB VERSION

Délai d'éteinte fixe : on règle ce délai au moyen du cadran Time. Ce cadran offre quatre possibilités; chacune des marques correspond à une valeur distincte (se reporter à l'illustration du panneau de réglage).

REMARQUE : les durées indiquées peuvent varier de plus ou moins 10 secondes.

Délai autoréglable : le détecteur est doté de circuits logiques qui lui permettent d'adapter automatiquement le délai d'éteinte en fonction du profil d'occupation de la pièce dans laquelle on l'a installé. S'il capte des mouvements importants, mais peu fréquents, le détecteur AUGMENTE la durée du délai d'éteinte. S'il capte des mouvements importants et fréquents (comme plusieurs personnes assises à une table de réunion), il DIMINUE la durée du délai d'éteinte, mais seulement si celui-ci n'a JAMAIS été augmenté (les circuits logiques vont toujours vers l'augmentation une fois engagés dans cette direction). Le délai d'éteinte peut ainsi varier de 10 à 30 minutes, en plus du temps prévu en mode de passage.

Délai de passage : cette fonction, seulement active en mode d'autoréglage, est utile dans les pièces où on ne fait que passer. Dans ce mode, le détecteur éteint les lumières peu de temps après que la pièce se soit vidée. Quand une personne entre dans la pièce, il allume ses charges. Si la personne part avant le délai de passage (2,5 minutes), les lumières s'éteignent, mais si elle reste plus longtemps, le détecteur utilise plutôt le dernier délai auroréglé.

Si le détecteur capte des mouvements dans un intervalle de 30 secondes après l'éteinte des lumières, il rallumera ces dernières et multipliera le délai d'éteinte par 1,5.

On peut réinitialiser le délai de base de 30 minutes en mettant le cadran Time à une nouvelle valeur, avant de revenir en mode d'autoréglage **(se reporter à l'illustration du panneau de réglage)**.

Mode de mise sous tension manuelle : cet interrupteur-détecteur fonctionne seulement en mode manuel.

Confirmation d'absence : l'interrupteur-détecteur OSSMT offre une période de grâce de 30 secondes lorsque les lumières s'éteignent. Si un mouvement est détecté pendant ce délai de 30 secondes, les lumières se rallumeront automatiquement. Ce délai évite une coupure d'éclairage en cas de coupure accidentelle de l'éclairage alors que la pièce est encore occupée.

PORTÉE DU CAPTEUR À IRP : pour diminuer la portée de détection à IRP et la sensibilité, tournez le cadran vers la gauche (voir le diagramme du panneau de réglage). La portée de détection peut être réglée de 100 % [12 m (39.3 pi)] à 30 % [3 m (9.8 pi) à 6 m (19.7 pi)].

SENSIBILITÉ DU CAPTEUR À US ET DÉSACTIVATION DU CAPTEUR À IRP : cette sensibilité peut être réglée à un niveau élevé (HIGH), moyen (MEDIUM) ou faible (LOW) en appuyant sur le bouton de mise sous tension (ON) pendant 15 secondes. Le témoin clignotera pour indiquer le niveau choisi et l'état de la détection à IRP. Il suffit ensuite d'appuyer brièvement sur le bouton ON quand le clignotement correspond aux valeurs désirées. Se reporter au tableau suivant (remarque : le témoin vert ne clignote que sur les modèles OSSMT-GT) :

Sensibilité des US et état de la détection à IRP	
3 clignotements ambre	US à sensibilité élevée, IRP activée
2 clignotements ambre	US à sensibilité moyenne, IRP activée
Un clignotement ambre	US à sensibilité faible, IRP activée
3 clignotements verts	US à sensibilité élevée, IRP désactivée
2 clignotements verts	US à sensibilité moyenne, IRP désactivée
Un clignotement vert	US à sensibilité faible, IRP désactivée

Remarque : pour activer ou désactiver la détection par ultrasons, il faut procéder comme suit.

1 Enfoncer le bouton pendant six à sept secondes.

2 Relâcher le bouton. Témoin rouge clignotant = IRP seulement. Témoin vert clignotant = activation des US.

REMARQUE : le mode de programmation s'arrête automatiquement 30 secondes après qu'on ait appuyé sur le bouton. En usine, la sensibilité des capteurs à US est réglée à son niveau le plus élevé (la détection à IRP est également activée).

Panneau de réglage

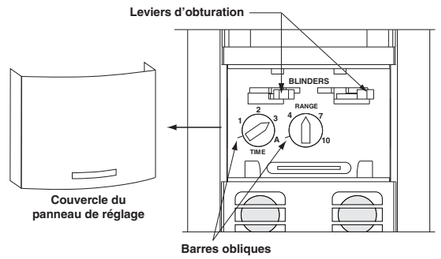

RÉGLAGES

REMARQUE : pour éviter D'ENDOMMAGER le dispositif de manière PERMANENTE, on doit prendre soin de ne pas TROP tourner les cadrans de réglage ou user d'une force excessive quand on actionne les leviers d'obturation. Se servir d'un petit tournevis à lame plate pour les cadrans et des doigts pour les leviers.

1. Retirer la plaque murale Decora[MD] et le couvercle du panneau de réglage du détecteur.
2. Tourner le cadran Time pour régler la valeur du délai d'éteinte.
3. Si le détecteur est installé à 2 m (6.6 pi) ou moins d'une source de chaleur/fraîcheur, tourner le cadran Range ¼ de tour vers la gauche.
4. **Réglage du délai d'éteinte :**
   A. Régler le cadran Time. Le témoin ambre clignotera deux fois chaque fois que le cadran pointera une nouvelle valeur. En mode sans autoréglage, ces valeurs sont les suivantes :
   REMARQUE : pour revenir en mode d'autoréglage, tourner le cadran Time à l'extrême droite (A). S'assurer d'attendre que le témoin ambre clignote pour indiquer qu'une nouvelle valeur a été réglée.

Position	Délai
/ (barre oblique)	Délai fixe de 30 secondes (mode de vérification)
1	Délai fixe de 10 minutes
2	Délai fixe de 20 minutes
3	Délai fixe de 30 minutes
A	Autoréglable

5. Le cas échéant, on peut régler les obturateurs de manière à bloquer la détection de mouvements indésirables.
6. Remettre le couvercle du panneau de réglage et la plaque Decora[MD].

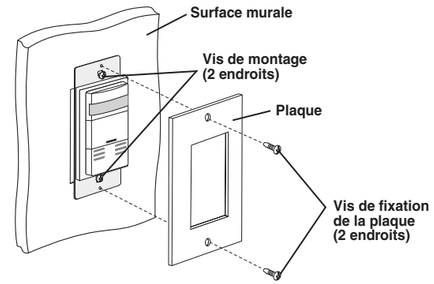

- Bien fixer le dispositif en serrant fermement les vis de montage.
- Installer une plaque Decora[MD] (vendue séparément).

REMARQUES

Mise sous tension (ON) manuelle / hors tension (OFF) automatique : en mode de mise sous tension manuelle / hors tension automatique, les lumières peuvent seulement être allumées manuellement. En l'absence de mouvement, à l'expiration du délai, les lumières s'éteindront.

REMARQUES :

- Le témoin clignote à intervalles d'une seconde lorsque des mouvements sont détectés. Si le clignotement est rouge, la détection a été par IRP, et s'il est vert, elle a été par US.
- L'interrupteur-détecteur OSSMT offre une période de grâce de 30 secondes lorsque les lumières s'éteignent. Si un mouvement est détecté pendant ce délai de 30 secondes, les lumières se rallumeront automatiquement. Après ce délai, le dispositif reprend le mode de mise sous tension manuelle seulement.

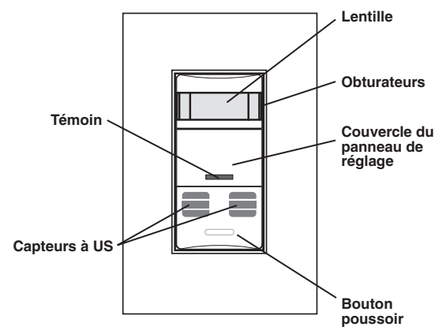

Champ de vision (horizontal)

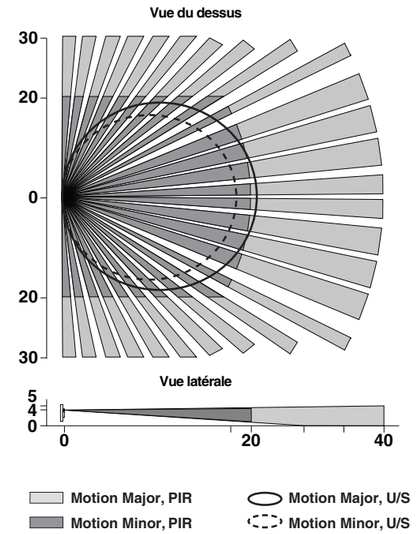

Motion Minor = couverture bitechnologique. Il s'agit également du champ de détection maximal par US.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

1. Si le dispositif ne semble pas réagir aux mouvements, retirer le dispositif de la boîte murale et s'assurer que le câblage soit conforme aux directives **(étape 4)**.
2. Si les lumières s'allument trop souvent inutilement à partir d'une entrée ou d'autres endroits non souhaités :
   A. Diminuer la portée du capteur à IRP. Tourner le bouton vers la gauche et répéter au besoin.
3. Si les lumières restent allumées en permanence, même lorsque la pièce est inoccupée :
   A. Baisser la sensibilité ultrasonique.
   B. Utiliser les leviers d'obturation pour bloquer la détection de passages non souhaités.
   C. Vérifier la chaleur radiante ou le mouvement réfléchi des ampoules incandescentes, des miroirs, des systèmes de ventilation, des lumières en mouvement, des pièces mécaniques mobiles, de la circulation d'eau chaude à portée de vue, de l'ouverture et la fermeture du volet supérieur d'une porte, etc.
   D. Vérifier les conduits de système de ventilation ou de chauffage.
   Si le témoin ambre du OSSMT clignote, il y a eu un passage à zéro, mais le détecteur reste fonctionnel ; communiquer avec le service technique pour obtenir de l'aide.
4. Si le détecteur éteint les lumières (non souhaité):
   A. Vérifier le délai et prolonger ce délai à 20 ou 30 minutes.
   B. Vérifier la sensibilité de détection IPR et US et l'augmenter.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS

- Pour obtenir de l'assistance technique, composez le **1 800 824-3005**
- Rendez-vous également au site Web de Leviton, au **www.leviton.com**

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC:

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

MISE EN GARDE DE LA FCC AMÉRICAINE : toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

© 2013 Leviton Mfg. Co., Inc.

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9.** Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie**. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

WEB VERSION